

**DEVIS FORMATION de
 Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
 DETISF code CPF 4503**

**Concernant une personne en Formation Continue ou en Congé de Formation Professionnelle
 Parcours complet TISF 2024/2026**

De 2024/2026 les frais de formation théorique s'élèvent à :

La répartition des heures par année scolaire peut fluctuer en fonction du planning non arrêté à ce jour

	2024/2025	2025/2026
	De septembre 2024 à juin 2025	De septembre 2025 à juin 2026
Frais pédagogiques*	504 heures x 15.85 €* première année = 7 988,40 €	475 heures x 16.60 €* deuxième année = 7 403.60 €
Frais de dossiers :	100 €	100 €
Droits d'inscription *	0 €	0 €
Frais de scolarité *	0 €	0 €
Total par année scolaire	8 088,40€	7 503.60 €
TOTAL GENERAL	15 592€	

*Sous réserve de modifications éventuelles (calendrier non arrêté à ce jour en attente de la réforme du DETISF)

*« Tarif en vigueur à la date d'établissement du devis. »
 Le centre de formation IRTS n'est pas assujetti à la TVA
 Le tarif affiché pour les années scolaires ultérieures à l'année 2024/2025 est susceptible d'être révisé »

NB : Les heures de stage hors structure employeur qui sont à effectuer par les personnes en situation d'emploi seront définies par le responsable pédagogique

Poitiers, le 02/05/2024
 Saïda HOUADFI
 Directrice Générale

**Institut Régional du Travail Social
 Poitou-Charentes
 Association ARFISS**
 1, rue Guynemer - BP 215 - 86005 POITIERS Cedex
 Tél : 05 49 37 60 00 - Fax : 05 49 53 28 39
 www.irts-poitou-charentes.org